

Voici la lettre en question :

Archevêché de Westminster, 29 Avril 1909

MON CHER DUC,

Maintes fois j'ai déjà remercié d'une manière générale tous ceux qui m'ont prêté leur concours dans l'entreprise si importante de notre Congrès eucharistique. Mais, à l'occasion de votre prochaine assemblée annuelle, je désire offrir spécialement de nouveau mes sincères remerciements aux membres de l'Union catholique, pour leur coopération si généreuse et si empressée, qui a permis d'offrir à nos nombreux et distingués visiteurs une hospitalité digne des Catholiques d'Angleterre.

En 1910, le Congrès eucharistique doit se tenir à Montréal, et les catholiques du Canada aimeront naturellement à compter sur l'active sympathie de la Mère-Patrie. L'expérience de l'an dernier nous donne la pleine assurance que l'Union catholique répondra également à l'attente de nos Frères du Canada.

Croyez-moi, mon cher Duc, votre dévoué serviteur dans le Christ,

† FRANÇOIS
Archevêque de Westminster.

Pour répondre à ce désir de Mgr l'Archevêque, le Conseil de "l'Union catholique" d'Angleterre lui a exprimé par l'intermédiaire de son Président, sa complète adhésion à tout ce qui pourra assurer le succès du prochain Congrès de Montréal.

Le Conseil considère que les Catholiques canadiens-français ont un droit particulier de compter sur "l'active sympathie" dont parle l'Archevêque, à la fois comme vrais fils et représentants de la France catholique et comme sujets loyaux et dévoués de la Couronne britannique. Le Conseil ne doute pas que tous les membres de l'Union catholique adoptent à l'unanimité cette manière de voir, et, pour citer encore les paroles de Mgr l'Archevêque, tous se feront un devoir "de répondre à l'attente de leurs Frères du Canada." Considérant que la discussion des meilleurs moyens à prendre serait évidemment prématurée à l'heure qu'il est, le Conseil propose de la remettre à la prochaine assemblée semi-annuelle.

The Catholic Union Gazette, Juin, 1909.